

Étude de suivi auprès des producteurs semenciers de 2016

De février à mars 2017, nous avons enquêté directement auprès des producteurs noyaux (producteurs semenciers) qui ont suivi la formation de l'année précédente, pour vérifier l'état de production des semences et l'état d'application du transfert de technologie en 2016. Nous avons ainsi obtenu les réponses de 25 groupes au total pour les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun. Le rendement a été de 494 kg/ha dans le groupe au rendement le plus élevé, et le rendement moyen était de 233 kg/ha. Quant au transfert de technologie, nous avons constaté que les techniques de culture ont été, en gros, appliquées conformément aux instructions du Projet. Par contre, de nombreux groupes n'ont pas respecté les volumes de pesticides et les directives d'utilisation des produits de conservation des semis ; les semis récoltés par 21 des 25 groupes n'ayant pas été certifiés, ils ont été vendus en tant que graines de sésame ordinaires, ce qui pose problème. Nous identifierons les facteurs qui ont mené à la vente en tant que graines ordinaires, et envisagerons des mesures pour éviter que cela ne se reproduise cette année.

Réunion du Troisième Comité de pilotage

Le vendredi 14 avril, le Troisième Comité de pilotage du Projet de renforcement de la production du sésame au Burkina Faso s'est réuni dans la salle de conférence de la DGPER du MAAH à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Le Comité, présidé par le représentant du Secrétaire général du MAAH, avait pour participants le Directeur Général de la DGPER et les représentants de ses divisions concernées ; les représentants des exportateurs ; pour le Bureau de la JICA au Burkina Faso, M. KOBAYASHI (Chief Representative), Mme. SASABE et Mme. HOSHINO ; et, pour le Projet, M. NAKAGAKI (Conseiller en chef) et cinq autres experts. Le Comité s'est principalement penché sur la question de l'approbation du PTBA (Programme de travail et budget annuel) 2017. Celui-ci a été expliqué par le Projet, puis, après la période de questions, a obtenu l'accord des membres participants.



Photo 6 : Le Comité de pilotage en réunion.



Photos 7 (à partir d'en haut à gauche) : ① De gauche à droite, M. KOBAYASHI, Chief Representative de la JICA au Burkina Faso, le représentant du SG et M. OUEDRAOGO, Directeur Général de la DGPER ; ② M. NAKAGAKI, Conseiller en chef (deuxième à gauche) et Mme. ZANGRÉ, Directrice de la DPEFA, DGPER (à droite) ; ③ M. NAKAGAKI explique le plan d'activités du Projet ; ④ la salle pendant la période de questions.

Projet de Renforcement de la Production du Sésame au Burkina Faso (PRPS-BF)

Bureau du Projet
03 BP 7123 Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tel: +226-67-37-59-80
Email: projetsesame@yahoo.fr
<http://www.jica.go.jp/project/burkinafaso/005/index.html>

Éditorial

En avril 2017 a pris fin le mandat de deux ans de M. KIKUTA, expert de la JICA affecté à long terme au Projet. Nous le remercions ici pour ses deux années de services rendus. M. KIKUTA se joindra à l'équipe de consultants du Projet en juin prochain, principalement pour le travail de suivi. La poursuite du Projet sera assurée par un expert affecté à long terme par la JICA et par une équipe de huit consultants.

Projet de Renforcement de la Production du Sésame au Burkina Faso PRPS-BF

Bulletin d'information



Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques (MAAH)

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale



Les 23 échantillons étaient tous sous la limite maximale – Résultats de l'analyse des résidus de pesticides dans les échantillons de sésame burkinabé –

Pour analyser la persistance de l'imidaclopride, nous avons collecté 23 échantillons dans les régions productrices de sésame sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso, de novembre à décembre 2016, avec la collaboration du GROUPE VELEGDA. SARL, qui est un acheteur de sésame. Les échantillons provenaient de sésame appartenant aux producteurs avant sa vente aux distributeurs. Les analyses ont été confiées aux Laboratoires japonais de recherche alimentaire (Japan Food Research Laboratories), dont nous avons obtenu les résultats d'analyse le 27 mars 2017.

Selon ces résultats, les résidus d'imidaclopride étaient en quantité inférieure, dans tous les échantillons, à la limite maximale japonaise de 0,01 ppm. Dans 21 des échantillons, aucune trace d'imidaclopride n'a été détectée. Des quantités minimales ont été détectées dans ceux de Banfora (0,006 ppm) et Tenkodogo (0,009 ppm) ; ces chiffres étant inférieurs à la limite maximale et trop petits pour être scientifiquement significatifs, ils n'ont de valeur qu'à titre de référence.

Malgré le faible nombre d'échantillons, il n'en ressort pas moins que la présence d'imidaclopride s'est avérée sous la limite maximale à l'étape de la production par les producteurs. Il n'est toutefois pas possible d'écarter la possibilité d'une contamination d'imidaclopride lors de la distribution du sésame. Dans le cadre du Projet, une collecte d'échantillons de sésame auprès d'intermédiaires d'envergure moyenne dans 12 villes régionales qui servent de bases de distribution pour tout le pays a été réalisée, et ceux-ci ont été rapportés au Japon et sont actuellement en cours d'analyse.

Tableau 1 : Zones de collecte des échantillons de sésame (à l'étape de la production)

No	Région	Localité
1		Satiri (Bobo-Dioulasso)
2	Hauts-Bassins	Kadomba (Bobo-Dioulasso)
3		Orodara
4		Dedougou 1
5	Boucle du Mouhoun	Dedougou 2
6		Magnimasso
7		Boromo
8		Banfora
9	Cascades	Niangoloko
10		Tenkodogo
11	Centre Est	Koupela
12		Kaya 1 (PRPS-BF site)
13	Centre Nord	Kaya 2
14		Boulsa
15	Centre Ouest	Koudougou
16		Leo
17	Centre Sud	Pô (PRPS-BF site)
18		Manga
19		Fada
20	Est	Bogande
21		Kompienga
22	Plateau Central	Zorgho
23	Nord	Ouahigouya

Table des matières

Les 23 échantillons étaient tous sous la limite maximale - Résultats de l'analyse des résidus de pesticides dans les échantillons de sésame burkinabé-

Début des formations 2017 pour les producteurs noyaux

Début des divers essais sur le sésame

Fabrication de prototypes de tamis pour le travail de tri

Début des divers essais sur le sésame

Réunion du Troisième Comité de pilotage



Figure 1 : Zones de collecte des échantillons de sésame (à l'étape de la production) Source de la carte : Section de la Cartographie des Nations Unies (éditée par l'équipe du Projet)

Début des formations 2017 pour les producteurs noyaux

Nous avons commencé les formations 2017 pour producteurs noyaux. 36 personnes de la Boucle du Mouhoun (à raison de deux personnes pour chacun des 18 groupes de producteurs) et 30 personnes des Hauts-Bassins (à raison de deux personnes pour chacun des 15 groupes) ont été sélectionnées, et l'on prévoit que ces producteurs noyaux diffuseront leurs connaissances auprès des producteurs ordinaires de leurs groupes. En gros, on prévoit de réaliser quatre types de formation : Formation en production de semences (théorique et pratique), Formation de facilitateurs du CEP (théorique et pratique), Formation de facilitateurs du CGEA (théorique et pratique) et Formation sur le renforcement de capacités des OPA.

* Les sigles signifient respectivement Champs Écoles des Producteurs (CEP) et Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles (CGEA).

• Formation théorique en production de semences

Le Projet réalise cette formation en production de semences afin de former des producteurs capables de produire des semences en tant que producteurs noyaux. La formation se divise en un volet théorique et un volet pratique. La formation théorique a d'abord été réalisée les 8 et 9 février dans les Hauts-Bassins, et les 15 et 16 février dans la Boucle du Mouhoun. Cette formation, réalisée avec l'INERA, a donné lieu à la remise d'un certificat officiel aux personnes qui ont achevé celle-ci, et ce certificat permet de s'enregistrer auprès du gouvernement en tant que producteur semencier. Un total de 65 producteurs ont reçu le certificat lors de la présente formation.



Photos 1 (de gauche à droite) : ① La formation dans les Hauts-Bassins. ② Remise de certificat par le professeur de l'INERA à la fin de la formation dans la Boucle du Mouhoun.

• Formation théorique de facilitateurs du CEP et CGEA

Le Projet réalise la formation de facilitateurs du CEP et CGEA, dans le but de former les producteurs noyaux en tant que facilitateurs du CEP et CGEA. Cette année, la formation théorique a eu lieu du 25 au 27 avril dans les Hauts-Bassins, et du 9 au 11 mai dans la Boucle du Mouhoun. Lors de cette formation, on a d'abord vérifié la procédure de culture du sésame, puis étudié le concept CEP et sa méthode d'exploitation, ainsi que le concept d'exploitation agricole dans le CGEA. Quant à la formation pratique, on prévoit de la réaliser à sept reprises au total pendant la période de culture du sésame (de juin à décembre).



Photos 2 (de gauche à droite) : ① La formation dans les Hauts-Bassins. ② La formation dans la Boucle du Mouhoun. Discussion sur l'état actuel des champs des producteurs dans chaque groupe.

Début des divers essais sur le sésame

• Essais de résistance aux insectes

Nous avons aménagé un champ expérimental à Makognadougou (50 km à l'est de Bobo-Dioulasso dans les Hauts-Bassins) pour vérifier les types de pesticides épanchés et leurs effets insecticides. Au moyen de trois variétés dont la période de croissance diffère, on prévoit de vérifier quatre calendriers d'épandage. Les semis ont été effectués le 8 février, et la croissance va bon train.



Photo 3 : Sésame endommagé par des insectes (non identifiés) qui ont pénétré dans la capsule et dévoré les graines, dans la parcelle sans pesticides.

• Essais d'étude des caractéristiques des variétés candidates



Photo 4 : Champ expérimental de Gampela. La moitié des variétés ont été broutées, mais les essais se poursuivent sur les variétés épargnées.

Nous avons aménagé un champ expérimental à Gampela (dans la capitale Ouagadougou) et à Makognadougou, afin d'étudier les caractéristiques des variétés candidates, en vue de l'enregistrement de nouvelles variétés. On travaille sur un total de 36 variétés de sésame blanc (sésame du Burkina Faso, du Nigeria, de l'Université de Toyama, etc.) au champ expérimental Gampela géré par l'INERA, et sur huit variétés sélectionnées de sésame noir du Burkina Faso au champ expérimental de Makognadougou. Les semis ont été effectués le 20 février au champ expérimental de Gampela, et le 9 février au champ expérimental de Makognadougou ; leur croissance va bon train. Cependant, en avril, des vaches ont profité de l'absence de surveillants la nuit à Gampela pour y rompre la double clôture, pénétrer dans le champ expérimental et brouter environ la moitié des variétés. Par conséquent, nous avons décidé de ne poursuivre les essais que sur les variétés épargnées dans ce champ.

Fabrication de prototypes de tamis pour le travail de tri



Photos 5 (de gauche à droite) : ① Prototype fabriqué, 45 (P) x 45 (L) x 15 (H) cm ; ② Prototype utilisable par deux personnes.

La médiocrité de l'outillage agricole utilisé par les producteurs ordinaires du Burkina Faso pour les travaux de séchage et de tri du sésame entraîne une baisse de l'efficacité du travail ; combiné à la non-utilisation de bâches lors des travaux, cela cause l'augmentation des pertes et le mélange des saletés et impuretés après la récolte (photos 6). Le Projet a donc procédé à des essais et fabriqué deux types de tamis aux mailles de tailles différentes (2,5 mm et 1,5 mm). Ceux-ci permettent d'enlever les grosses impuretés : celles plus grosses que le sésame (capsules, débris de tiges et de feuilles, cailloux, etc.) sont d'abord retenues par le tamis de 2,5 mm, qui ne laisse passer que le sésame, puis le tamis de 1,5 mm ne retient que le sésame et laisse passer les impuretés plus petites que ce dernier (principalement le sable). Le coût de fabrication, matériau compris, varie d'environ 4 000 à 8 000 FCFA la pièce, ce qui est à la portée des paysans. On peut en espérer une rentabilité suffisante, car ces tamis réduisent le temps et la main-d'œuvre nécessaires au travail de tri, ainsi que les pertes après-récolte. Cette pratique devrait se généraliser chez les producteurs ordinaires lorsque ses effets auront été constatés par l'intermédiaire de la formation réalisée par le Projet.



Photos 6 : ① (en haut à gauche) tamis fabriqué par les producteurs ordinaires au moyen d'un bac en plastique percé de trous ; ② le retrait des grosses impuretés sans tamis, en agitant un bol (en bas à gauche), puis le classement par air (à droite) sont les méthodes généralement utilisées. Cela laisse beaucoup d'impuretés et cause de nombreuses pertes.